



Charte du basket 2025/2026

- ✓ CHAQUE JOUEUR S'ENGAGE À FAIRE TOUS LES MATCHS POUR TOUTE LA SAISON.
- ✓ CHAQUE JOUEUR (U15, U17, JUNIORS, SENIORS CHAMPIONNAT ET SENIORS LOISIRS) S'ENGAGE À ETRE PRESENT 1 A 3 SAMEDI APRES-MIDI POUR LES PERMANENCES DES MATCHS JEUNES, ET CE POUR TOUTE LA SAISON.
- ✓ CHAQUE JOUEUR S'ENGAGE À FAIRE TOUS LES DÉPLACEMENTS.
- ✓ LE CLUB EST OBLIGÉ DE SUIVRE LES DIRECTIVES DU COMITÉ DU LOIRET DE BASKET-BALL.
- ✓ ON JOUE DANS LE RESPECT DES PARTENAIRES ET DES COACHS.
- ✓ ON ACCEPTE LES DÉCISIONS DE L'ARBITRE. *Les sanctions nominatives ordonnées par le Comité du Loiret, la Ligue du Centre ou la Fédération Française de Basket Ball, seront entièrement supportées par la personne désignée y compris les sanctions financières.*
- ✓ ON RESPECTE LE MATERIEL. *La tenue sportive (maillots et shorts pour les compétitions restent la propriété exclusive du club). Elle est prêtée en début de saison et devra être restituée en fin de saison.*
- ✓ ON RESTE DIGNE DANS LA VICTOIRE COMME DANS LA DÉFAITE.
- ✓ LES PARENTS S'ENGAGENT À ACCOMPAGNER LEURS ENFANTS LORS DES DÉPLACEMENTS *(si besoin, une fiche de défiscalisation pourra être faite, sur demande).*
- ✓ LES PARENTS AUTORISENT À CE QUE LEURS ENFANTS SOIENT VEHICULÉS PAR D'AUTRES PERSONNES LORS DES DÉPLACEMENTS.
- ✓ TOUT ADHÉRENT S'ENGAGE À CONTRIBUER AUX MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE CLUB. *Cette contribution pourra être de l'arbitrage, la tenue de la table de marque, du coaching, de l'aide à l'organisation.*
- ✓ TOUT DOSSIER DEVRA ETRE RENDU COMPLET *(fiche d'inscription avec règlement obligatoire)* Le cas échéant, il entraînera l'impossibilité de d'entraîner et de jouer au début des championnats.